



BUREAU COMMUNAUTAIRE – Liste des délibérations Séance du 10 octobre 2022

Date de convocation : le 4 octobre 2022.

Les membres du Bureau dûment convoqués, ayant délégation du Conseil Communautaire, se sont réunis le 10 octobre 2022 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente – LE BOSCO-DU-THEIL.

Secrétaire de séance : Arnaud CHEUX

Membres en exercice : 21

Présents : 16

Pouvoir (s) : 1

Présents :

Mesdames Laurance BUSSIERE - Claire CARRERE-GODEBOUT – Marie-Noëlle CHEVALIER - Christiane DEPARIS - Martine SAINT LAURENT.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Bertrand CARPENTIER – Arnaud CHEUX – Alain DEBUS - Benoît HENNART – Jean-Paul LEGENDRE – Joël LELARGE – Jean-Charles PARIS – Gérard PLESSIS – Laurent VALLEE - Roger WALLART.

Excusés :

Mesdames Laurence DUVAL - Hélène LEROY - Françoise MAILLARD – Isabelle VAUQUELIN (Pouvoir Marie-Noëlle CHEVALIER).

Absent :

Monsieur Marc ROMET

PROJETS DE DELIBERATIONS SOUMIS A L'APPROBATION DU BUREAU :

Après avoir entendu l'exposé du président et des vice-présidents, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, a pris les décisions suivantes :

➤ ADMINISTRATION GENERALE :

- ACCEPTATION EXAMEN 2 DELIBERATIONS SUR TABLE Adopté à l'unanimité (17 votants)

➤ SOUTIEN A LA VIE LOCALE :

- APPEL A PROJETS « FETES ENSEMBLE » ATTRIBUTION SUBVENTION : FETE DE LA SAINT NICOLAS – LE BOSCO DU THEIL Adopté par 15 voix Pour – 2 Abstentions

➤ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT – 17 dossiers Adopté à l'unanimité (17 votants)

➤ AIDES A DOMICILE :

- CONVENTION PRET AGENT Adopté à l'unanimité (17 votants)

➤ PROMO PRESTIGE :

- ATTRIBUTION SUBVENTION – COMPAGNIE ASPHALTE Adopté à l'unanimité (17 votants)
- ATTRIBUTION SUBVENTION – FOOTBALL CLUB DU PAYS DU NEUBOURG Adopté à l'unanimité (17 votants)

PROJETS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2022 SOUMIS A L'AVIS DU BUREAU :

Après avoir entendu l'exposé du président et des vice-présidents, le bureau communautaire, après en avoir délibéré, émet les avis suivants :

- | | |
|---|---|
| ➤ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CREATIONS POSTES FUTURS RECRUTEMENT | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ CONVENTION CDG 27 MEDIATION PREALABLE | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ ELECTIONS PROFESSIONNELLES – PROTOCOLE PREELECTORAL | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ ADOPTION DU DIAGNOSTIC CULTUREL | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CDG 27 – CONVENTION | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ RENOUELEMENT CONVENTION PARTENARIAT MISSION LOCALE | Avis favorable à l'unanimité |
| ➤ CARTE DE FIDELITE DU PAYS DU NEUBOURG : FINANCEMENT FRAIS FONCTIONNEMENT | 16 voix Pour – 1 voix Contre (Hugues BOURGAULT) |
| ➤ TARIFS BOUTIQUE OFFICE DE TOURISME | Avis favorable à l'unanimité |



BUREAU COMMUNAUTAIRE – Liste des délibérations Séance du 10 octobre 2022

➤ CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN »	15 voix Pour – 2 Abstentions (Laurance BUSSIERE Hugues BOURGAULT)
➤ LANCEMENT DE L'ETUDE DE TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE	Avis favorable à l'unanimité
➤ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DECHETS 2021 (RPQS)	Avis favorable à l'unanimité
➤ MODIFICATION DE LA DATE DE MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE SPECIALE	Avis favorable à l'unanimité
➤ REGULATION DU NOMBRE DE PASSAGES EN DECHETTERIE	14 voix Pour – 3 voix Contre (Hugues BOURGAULT Jean-Charles PARIS Alain DEBUS)
➤ REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT - MOTION	Avis favorable à l'unanimité
➤ CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) : AVENANT	Avis favorable à l'unanimité
➤ DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL – ECLAIRAGE GYMNASSE	Avis favorable à l'unanimité
➤ DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL – MULTI-SERVICES ST AUBIN	Avis favorable à l'unanimité
➤ DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL – ETUDE LOGEMENT	Avis favorable à l'unanimité
➤ DECISION MODIFICATIVE – BUDGET GENERAL – RESIDENCE D'ARTISTES FINANCEMENT PARTENARIAT	Avis favorable à l'unanimité

Fin de séance : 22 h 30.

Le Président
Jean-Paul LEGENDRE

